

Feuille d'Avis du district de Courtelary

Edition du 14 décembre 2018

Déchets – information importante

Les tournées des ordures ménagères, initialement prévues les **lundis 24 et 31 décembre 2018** sont reportées aux **jeudis 27 décembre 2018 et 3 janvier 2019**.

Fermeture de l'administration communale

Durant les fêtes de fin d'année le bureau municipal sera fermé du lundi 24 décembre 2018 au vendredi 4 janvier 2019, réouverture le lundi 7 janvier 2019 selon l'horaire habituel.

Vice-maire

Lors de sa dernière séance de l'année le Conseil municipal a nommé M. Carlos Chatelain à la fonction de vice-maire pour l'année 2019. L'exécutif souhaite plein succès à M. Chatelain dans cette fonction.

Combe-Grède

Les barrières et chaînes qui apportent un peu de sécurité sur le sentier ont été enlevées pour la saison hivernale. L'accès au sentier est de ce fait fortement déconseillé. Les autorités communales adressent leurs sincères remerciements aux bénévoles qui font un travail considérable pour l'entretien du sentier, tout au long de l'année et plus particulièrement en fin et début de saison !

Balisage sentier pédestre

Les autorités communales ont donné leur accord pour le balisage du sentier menant de la métairie de l'Egasse à celle des Plânes.

Dernière séance de l'année

Le Conseil municipal s'est réuni pour la dernière fois cette année. Il adresse ses meilleurs vœux pour les Fêtes et souhaite une excellente année 2019 à toutes les citoyennes et citoyens de Villeret.

Eau de qualité

Les résultats du dernier rapport d'analyse réalisé par RuferLab, suite au prélèvement effectué le 27 novembre 2018 à la rue de la Vignette 22 sont bons. Température mesurée in-situ : 10.1°C ; Escherichia coli / germe(s)/100ml : 0 ; Entérocoques / germe(s)/100ml : 0 ; Germes aérobies / germe(s)/ml : 2. Dans le réseau, une eau est considérée comme potable au point de vue bactériologique lorsqu'elle ne contient ni Escherichia coli, ni Entérocoques dans 100 ml et moins de 300 germes aérobies par ml.

Villeret, le 10 décembre 2018

Conseil municipal